BULLETIN D'ADHÉSION
INSTITUT EUROPÉEN DES ARTS CÉRAMIQUES

La carte de membre est valable pour l'année civile en cours. Vous pouvez payer votre cotisation par chèque ou par virement bancaire.

Règlement par chèque : libellé à l'ordre de l'IEAC, à retourner par courrier à IEAC 10 rue Jules Grosjean 68500 GUEBWILLER, en indiquant vos nom et adresse.

Règlement par virement bancaire : vous pouvez faire un virement directement à
BPALS MULHOUSE BRIAND 17607 00001 01195065810 70
n'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom, éventuellement votre numéro de membre dans l'intitulé du virement et de nous avertir par mail (contact@arts-ceramiques.org) une fois le virement réalisé.

✱ VOTRE ADHÉSION

Êtes-vous ou étiez-vous déjà membre ? : ◯ Oui ◯ Non

Si oui, merci d'indiquer votre numéro d'adhérent : _____

Je souhaite cotiser comme :
- ◯ Membre actif solo (25€)
- ◯ Membre actif couple (35€)
- ◯ Membre usager solo (20€)
- ◯ Membre usager couple (30€)
- ◯ Membre tarif étudiant ou demandeur d'emploi (10€)
- ◯ Membre bienfaiteur (versement libre supérieur à 25 €)

Si membre bienfaiteur, indiquez votre cotisation en Euros : _____

✱ VOS COORDONNÉES

Civilité : ◯ Madame ◯ Mademoiselle ◯ Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Nom 2 : _____ Prénom 2 : _____
(si cotisation couple) *(si cotisation couple)*

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

E-mail : _____

✱ VOTRE RÈGLEMENT

Je souhaite payer par : ◯ Chèque ◯ Virement un montant de _____ €

Fait à _____ *Signature :*

le _____